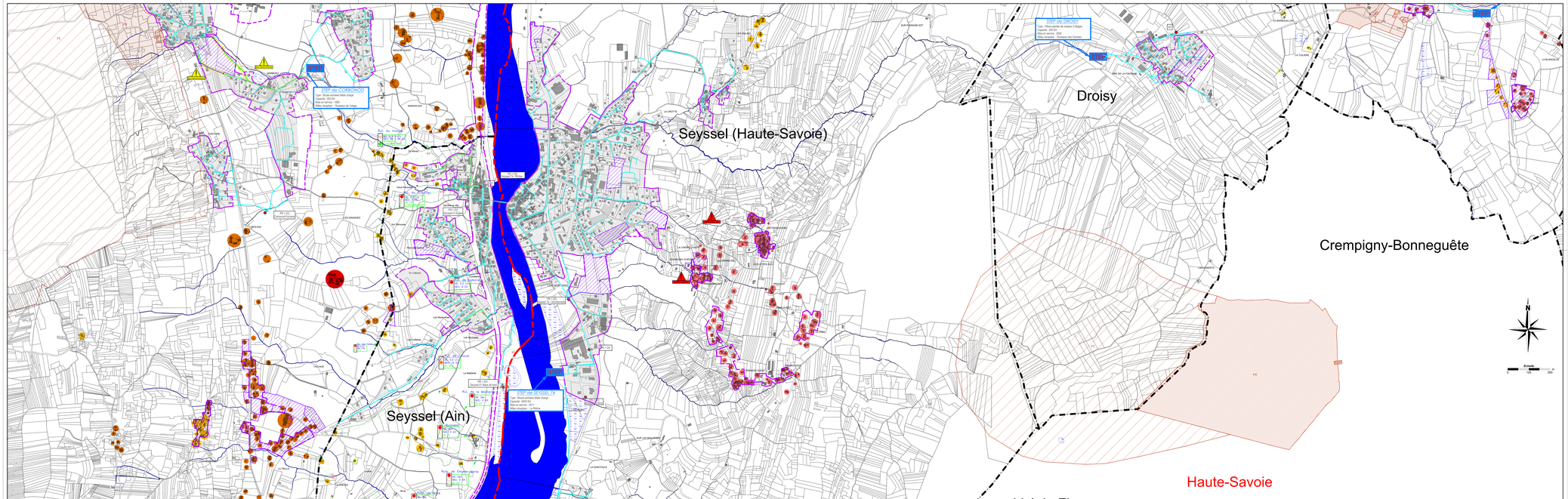

Départements de la HAUTE-SAVOIE et de l'AIN

Communauté de Communes
Usses et Rhône
Pays de Seyssel

ANNEXES SANITAIRES

Volet Eaux Usées

Planche 3

Zone d'assainissement collectif :

- Assainissement collectif existant (Zonage SI 2010 - SOGREA)
- Assainissement collectif futur (Zonage SI 2010 - SOGREA)
- Réseau E.U. existant
- Réseau Unitaire existant
- Poste de refoulement
- Déversoir d'orage
- STEP existante

Divers :

- Contour PLU (Zone U et AU)
- PE PR PC — Périmètre de protection de captage (PE, immédiat ; PR, rapproché ; PC, éloigné)
- Zone Humide (Inventaire départemental)
- Réseau hydrographique

Zone d'assainissement non collectif :

Zones en ANC: Zones urbanisées et habitations hors contour PLU situées en "Zone blanche" ou présence de la carte d'aptitude des sols et des milieux à l'assainissement non collectif

Fu pour être annexé à la délibération d'approbation du zonage communautaire du 25 février 2020
Le Vice Président en charge de l'Urbanisme et à l'Aménagement du Territoire
M. Bernard REVILLON

Date : Février 2020
Echelle : 1/5000
Fichier : AS_EU_CCPSeyssel.dwg
Dessin : S. BRUN

INGEET INGENIERIE GENERALE
Siège : 74370 PLOGOFF
Agence : 74370 PLOGOFF
Tél : 02 97 86 00 00 - Fax : 02 97 86 00 01
Mail : ingeet@ingeet.com
EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

© Groupe INGEET en vertu de l'ART.L112-1 du Code de la Propriété Intellectuelle

APTITUDE des SOLS ET DES MILIEUX A L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

(Pour CORBONOD, St Jeoire-Vieux de Nord Ingénieurs Conseils, 2011)

Zones d'assainissement non collectif avec possibilité d'infiltration dans les sols

- Vert — Terrain perméable.
  -> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux + épandage en pente.
- Vert 2 — Terrain moyennement perméable, dessiccation des eaux possible sous conditions
  - Sur parcelles bâties: Filière fosse septique toutes eaux + épandage en pente + drainages ordinaires avec conditions. La dessiccation est décomptée.
  - Sur parcelles non bâties: Les lignes Vert 2 indiquent les zones où les sols sont perméables. Des eaux ont possibles sous réserve d'une étude géophénologique à la parcelle.

Zones d'assainissement non collectif avec rejet dans le milieu hydraulique superficiel

- Orange — Terrain moyennement perméable.
  -> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux + filtre à sable vertical drainé avec rejet en surface.
  Épandage possible sous réserve d'une étude géophénologique à la parcelle.
- Rouge — Infiltration interdite. Zone sensible eau/risque de désétablissement.
  -> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux + filtre à sable vertical drainé avec rejet en surface.
  Rejet direct sous réserve des possibilités de rejet.
  Épandage géophénologique et phénoménique conseillée.

Possibilités de rejet :

7/21 — Limite des eaux basses versants
Bassin d'hydrélicou/Mare d'Eau hydraulique
(m/n/n/1) — Indice de saturation: Mare d'Eau/hub existants / Mare d'Eau/hub critiques

- Indice saturé / Rejet déconseillé
- Indice presque saturé / Rejet tolérable
- Indice non saturé / Rejet possible

DESCRIPTION DES DIFFERENTES CLASSES D'APTITUDE

(Pour Corbonod, données issues de Saunier, 2003)

APTITUDE DES SOLS		FILIERE ADAPTEE
	Bonne aptitude - aptitude 1	Tranchées d'infiltration à faible profondeur
	Aptitude moyenne - aptitude 2	Tranchées d'infiltration à faible profondeur avec drainage ordinaire Tranchées de sable (1,5 à 0 %) Lit d'épandage
	Aptitude limite - aptitude 3	Filtres à sable Mini-station d'épuration Filtre à sable vertical drainé avec exutoire, Tertre d'infiltration non drainé
	Aptitude nulle - aptitude 4	Systèmes dérogatoires aux normes existant uniquement sur dérogation Tertre d'accumulation...

CARTE D'APTITUDE DES MILIEUX

Pour Beaisy,Chaillonges,Claringes,Dingy,Saint-Germain,Seyssel 74 et Usinens (Données issues de SOLTEVIE - Mars 2012)

- **Aptitude Zone** : Infiltration dans le sol
- **Aptitude Zone** : Infiltration possible dans le sol
- **Aptitude Médiocre** : Diffusion du milieu hydraulique
- **Aptitude Très Médiocre** : Assainissement non collectif déconseillé